



ETOILE SAINT BARTHELEMY

380, Bouisse Sutrane - 06 670 LEVENS

Projet éducatif

L'Etoile Saint Barthélémy est une association d'éducation populaire régie par la loi 1901. Créée en 1925 par la Paroisse Saint Barthélémy de Nice, l'association reste attachée aux valeurs de ses fondateurs en contribuant à l'épanouissement des personnes en solidarité avec les autres. L'Etoile Saint Barthélémy est accueillante à tous, sans aucune distinction culturelle, confessionnelle ou sociale. Elle a pour objet de promouvoir, soutenir, favoriser l'éducation et la formation physique, intellectuelle et morale des jeunes. Affiliée à l'Union Française des Centres de Vacances (UFCV), elle participe aux évolutions pédagogiques de la fédération et cherche à faciliter la prise de responsabilité de la personne dans le groupe, et ce, à tous les âges de la vie.

Fortes de ces principes, elle s'engage à développer, dans ses centres de vacances, les objectifs suivants:

- I - L'organisation d'activités de plein air et d'expression se veut source de croissance et d'équilibre ainsi que signe d'un temps privilégié : celui des vacances.
- II - L'activité n'est pas une fin en soi. Elle est un moyen pour les jeunes de se placer dans une situation de découverte et de créativité. Elle doit être source de plaisir, et par conséquent, doit respecter aussi les rythmes et les choix des jeunes.
- III - La vie du centre doit concilier l'autonomie de l'enfant et son apprentissage de la vie sociale, l'aventure et la sécurité. L'organisation de la vie quotidienne et des activités doit refléter cet équilibre.
- IV - Les vacances sont un moment privilégié de découverte et de rencontre des autres. La vie du centre doit favoriser des relations, non de dépendance mais d'échanges et de solidarité. Il concourt ainsi au développement et à l'épanouissement des personnes.
- V - Toute personne a ses convictions, elle a son autonomie, ses idées, ses rythmes, ses particularités, sa culture, et tout cela, il faut l'accepter. Nous devons l'aider à se construire en harmonie avec elle-même et les autres.
- VI - L'animation est, avant tout, une relation. C'est la qualité de la relation entre les équipes techniques, pédagogiques et les enfants qui fera la réussite de nos séjours.
- VII - Le caractère éducatif du centre concerne d'abord l'enfant et le jeune. Nos séjours sont à leur service. Ils doivent, cependant, promouvoir aussi l'épanouissement de toutes les personnes qui y participent.
- VIII - L'apprentissage de la liberté et la prise de responsabilité par les jeunes est, à tous les niveaux, et en dehors des séjours, une nécessité et un objectif de l'association.

Les directeurs de nos séjours sont chargés, en collaboration avec leur équipe, de mettre en application ces principes dans leur projet pédagogique.